HISTOIRE
POLITIQUE ET PHILOSOPHIQUE
DES
RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE,

Depuis la descente de Jules César jusqu'à la paix de 1783,

PAR LE CITOYEN J. CHAS.

Ouvrage proposé, par souscription, en 4 vol. *in*-8°., de 500 pages chacun.

PROSPECTUS.

C'EST par l'étude de l'histoire qu'on parviendra à connoître et à juger le génie, les mœurs, le caractère, les institutions des peuples et les systêmes politiques des gouvernemens. Mais pour pouvoir remplir avec succès cet objet d'utilité et d'instruction publique, l'historien, en présentant le tableau rapide des événemens militaires, doit s'appliquer à réunir, aux faits historiques, la science de la politique, les maximes de la morale et l'art de la législation : c'est ainsi

que l'histoire présentera une source abondante de lumière et d'instruction. Cette partie essentielle nous a paru négligée, parce qu'on a séparé, de l'histoire, l'étude de la philosophie.

Alors les annales historiques n'ont présenté que de vastes et fastidieuses compilations qui ont fatigué la mémoire sans éclairer l'esprit ni vivifier le cœur. Nos historiens n'ont rien fait pour l'humanité. Incapables de créer, de nourrir le feu sacré de la liberté, d'inspirer l'amour des lois et des vertus, de combattre ce despotisme qui flétrit et dessèche les germes de la fécondité, leurs travaux ont été sans fruit et sans consolation : la postérité ne leurs doit ni admiration ni reconnoissance. Il faut que l'historien développe et proclame les véritables principes du Contrat-Social; il doit s'élever à la hauteur de cette sublime philosophie qui enseigne et consacre ces vérités saintes, destinées au bonheur des peuples et à la prospérité des empires. Après avoir présenté le tableau lugubre et sanglant des malheurs et des crimes qui ont dévasté la terre et détruit l'espèce humaine, il faut pour instruire et consoler les peuples, leurs offrir un code moral, d'ordre, de justice et de législation,

qui puisse opérer leur régénération et leur préparer ce règne de la paix et de la liberté qu'ils trouveront dans leur soumission aux lois et dans l'exercice des vertus publiques.

L'histoire des révolutions de la monarchie anglaise est digne de fixer l'attention et la pensée de l'historien philosophe ; il semble que l'élément qui entoure la Grande-Bretagne lui ait communiqué son inconstance et ses agitations. Cet empire, depuis sa naissance, a été un théâtre sanglant et perpétuel de meurtres, de guerre et de factions intestines, un assemblage continuel de vices et de vertus, d'héroïsme et de perfidie, de courage et de férocité, de tolérance et de fanatisme, d'ambition et de morale, d'humanité et de barbarie, de religion et d'immoralité, d'orgueil et de bassesse, d'actions sublimes et bisarres, une constitution conduisant le peuple à la liberté, et un gouvernement corrupteur l'enchaînant à la servitude ; une nation domptée, conquise par les Saxons, les Danois, les Normands, opprimée par la tyrannie de ses rois et gémissante sous les chaînes de la féodalité, combattant tour-à-tour pour sa liberté, et se prosternant devant ses oppresseurs ; avilie sous la domination de ses conquérans, mal-

heureuse sous le règne de la race de Plautagenet, esclave et tremblante sous la dinastie de Tudor, factieuse sous les princes de la famille de Stuard, corrompue et dégradée sous les rois de la maison de Brunswick, s'élevant à travers des flots de sang, et par un système suivi d'usurpation et de machiavelisme, à ce degré de puissance et de grandeur qui est peut-être l'avant-coureur de sa dissolution. Voilà ces grands tableaux que nous avons tâché de mettre en mouvement et en action dans l'ouvrage que nous annonçons pour instruire les peuples, et les gouvernemens. Les révolutions de l'empire britannique présentent des phénomènes extraordinaires, qui étonnent la raison et confondent l'intelligence humaine. C'est dans ce miroir fidele que l'esprit observateur voit les travaux, les opérations, les caprices de la nature, le choc des systêmes, des intérêts, des opinions et le jeu de toutes ces passions qui agitent, bouleversent les sociétés politiques, et servent quelquefois à la régénération des peuples. C'est ainsi que le naturaliste cherche à découvrir les sources de ces fleuves majestueux qui promènent leurs flots à travers des espaces immenses et fertilisent les campagnes.

Nous ne parlerons point ici de savans qui ont écrit l'histoire et les révolutions de l'empire britannique ; ils ne se sont occupés qu'à nous offrir le triste récit de batailles de sièges, des marches des armées, et le détail monotone et fatiguant de datte, de chronologie, de nom, de fondation, d'établissement, de traités, de négociations.

Ces historiens, esclaves des erreurs de leur siècle, ont ignorés les véritables principes qui doivent régir les sociétés politiques. Soumis à des gouvernemens intolérans et persécuteurs, ils n'ont pas eu le courage de proclamer ces maximes immortelles qui consacrent la souveraineté, l'indépendance des peuples et sanctionnent ce gouvernement représentatif, le plus beau, le plus utile et le plus honorable de tous les gouvernemens. Hume, le seul écrivain qui ait répandu dans l'histoire quelques idées philosophiques, a séparé de la politique les principes de la morale ; alors cette science n'est plus qu'un machiavelisme, toujours prêt à consacrer les crimes de la tyrannie et les attentats de l'usurpation. Hume n'a pas craint de devenir le panégiriste des princes de la famille de Stuard, qui vouloient asservir le peuple anglais et détruire sa constitution,

ses lois et sa religion. Il a méconnu l'existence de ce pacte antique et solemnel qui donne aux nations opprimées le droit de punir ses tyrans et ses oppresseurs : Hume étoit trop courtisan pour être vrai et juste. L'historien qui veut instruire son siècle et éclairer les générations futures, n'est d'aucun parti ; il est étranger à toutes les factions ; il examine, il discute, il juge sans amertume, sans crainte, sans passions ; et dans le calme de sa conscience, il ne redoute ni la censure, ni la calomnie, ni l'oppression ; dans l'auguste ministère qu'il exerce, il se sépare des hommes et quitte le tumulte des villes pour chercher un asyle dans le sanctuaire sacré et inviolable de la nature.

Pour nous, nous avons ouvert une carrière nouvelle que les historiens qui nous suivront s'empresseront de parcourir pour leur propre intérêt, pour l'amour de l'humanité et pour l'instruction des peuples.

Nous présentons les révolutions de la monarchie anglaise, et l'histoire de sa constitution, de ses lois et de son gouvernement, sous des rapports politiques et moraux. Nous faisons connoître, par des tableaux rapides, ces causes secrètes qui changent les constitutions des empires, conduisent les peuples

esclaves à la liberté, et les nations libres à la servitude. Nous nous sommes appliqués, surtout, à consacrer ces maximes sacrées sur lesquelles sont fondés les droits, les devoirs, la prospérité, le bonheur et la liberté des peuples. Dans ce travail pénible, mais consolant, nous avons cru être utile à la patrie: cette pensée a échauffé notre ame, enflammé notre zèle et notre courage.

Il est de notre devoir de rendre compte d'un brigandage qui atteste à quel degré de perversité peut conduire cette cupidité, qui veut satisfaire ses besoins et ses passions par des crimes. Il y a douze années qu'un libraire de Paris, instruit que nous avions travaillé à une histoire politique et philosophique d'Angleterre, nous témoigna son desir de connoître cet ouvrage pour en faire l'acquisition. Le manuscrit lui fut remis; après un examen profond, et sur les attestations qui lui furent faites sur son utilité, son importance et sa bonté, ce libraire en acquit la propriété, par nn traité du 31 août 1787 (v. st.). Mais bientôt il refusa d'exécuter ses engagemens; il fut traduit devant les tribunaux. Un arrêt du ci-devant parlement de Paris, du 12 février 1789, en ordonna l'exécution. Le libraire, par une trame secrè-

tement ourdie, dont il est inutile d'entretenir nos lecteurs, parvint à faire annuller, par les mêmes juges, cet arrêt rendu contradictoirement ; et le 10 juillet, de la même année, il obtint un jugement qui annulle le traité de 1787 : ainsi nous rentrâmes dans l'exercice de notre propriété.

Cette grande révolution qui a rétabli le peuple français dans ses droits, qui a détruit la monarchie pour fonder sur ses débris le gouvernement représentatif, a répandu de nouveaux principes et de nouvelles lumières. Pendant que nous consacrions nos travaux à perfectionner notre ouvrage, à l'étendre, à changer la marche, la forme, les idées, les maximes, à le proposer par souscription, et à le faire paroître sous la protection du gouvernement et sous les auspices du ministre de l'intérieur, le libraire stellionataire la fait imprimer et distribuer sur le manuscrit qui lui avoit été remis par le traité de 1787, et dont il n'avoit plus la propriété.

Il paroîtra sans doute bien étonnant de voir paroître, pendant l'an VII de la république, un ouvrage composé en 1784, et vendu en 1787, sans y faire aucun changement. A ces dernières époques, il étoit permis à un écrivain de publier les principes qui

constituent les monarchies; mais aujourd'hui que le peuple français est rentré dans l'exercice de ses droits et qu'il a santionné librement sa constitution républicaine, il doit défendre ce nouveau pacte social et obéir à la volonté générale. Nous avons pris les moyens que la loi nous donne pour réprimer le brigandage dont on s'est rendu coupable. Nous avons désavoué publiquement l'édition furtive de notre *Histoire philosophique et politique des révolutions d'Angleterre*, qui vient de sortir des presses du cit. *Moutardier*, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n°. 28, comme incomplette, inexacte, insuffisante, et renfermant des principes contraires à la constitution républicaine et aux véritables maximes qui doivent régir les sociétés politiques. Cette édition furtive contient des transpositions, des fautes innombrables de typographie. Les changemens considérables que nous avons fait, les nouveaux principes du Contrat-Social que nous avons développés, la guerre féroce des Anglais dans les Indes orientales, qui ne se trouvent point dans le manuscrit usurpé, les événemens mémorables qui se sont passés depuis 1784, les changemens dans les systêmes politiques des gouvernemens et dans

111

la situation des puissances de l'Europe, rendent inutile et sans fruit l'édition qui vient de sortir des presses de *Moutardier*.

Le prix des 4 vol. *in*-8°., caractères cicéro neuf et imprimés sur beau papier, est de 12 fr. pour les personnes qui souscriront pendant l'impression, et de 15 fr. après la souscription fermée.

Il paroîtra chaque mois un volume. On payera *trois francs* en faisant sa soumission, et on remettra la même somme à la réception de chaque volume.

Les exemplaires seront signés de la main de l'auteur.

On souscrit, à Paris, chez le citoyen PILARDEAU, *imprimeur, rue André-des-Arts, n°. 20, vis-à-vis la rue Git-le-Cœur; c'est à lui qu'on doit s'adresser, en ayant soin d'affranchir les lettres et l'argent. Le port des volumes sera au compte des acquéreurs.*

Nota. En vertu d'une ordonnance du juge-de-paix de la section du Théâtre Français, plusieurs exemplaires de l'édition subreptice, sortie des presses de *Moutardier*, ont été saisis.